

Agriculture | Influenza aviaire: "Nous sommes maintenant plus robustes", JL Zwick, Directeur Production Animale Maisadour



« Nous abordons la période des fêtes assez sereinement pour la première fois depuis 3 ans », indique pour le compte du Groupe Coopératif Maisadour, Jean-Louis Zwick, son Directeur productions animales, nutrition et accoupage. Une sérénité gagnée après un an de travail et de vigilance permanente. Il y a tout juste un an, en effet, les responsables de Maisadour marquaient symboliquement la renaissance de la filière palmipède à Mugron, après la double épizootie aviaire de 2014-2015 et 2015-2016. Ils y dévoilaient un plan de prévention à large spectre « 100 mesures pour la biosécurité » (appuyé sur la nouvelle réglementation en vigueur), le jour de l'inauguration d'un site exemplaire en matière de biosécurité sur le transport des animaux. Un an plus tard, Jean-Louis Zwick fait le point, dans un contexte où les chiffres de la production et de la consommation repartent à la hausse.

Au niveau de la seule coopérative Maisadour, 1000 producteurs ont été concernés par la double crise d'influenza aviaire qui a causé la perte de 12 millions d'animaux, soit un tiers de l'impact total du virus dans le Sud-Ouest. Le leader du foie gras français et n°1 pour la production de poulet jaune Label rouge, a ainsi investi 3 millions d'euros dans son plan de sécurisation, en complément des 8 M€ investis en propre par les éleveurs sur leurs exploitations. Des efforts particulièrement portés sur la biosécurité tout au long des maillons de la filière. « Des efforts que nous continuons aujourd'hui », insiste le responsable. « 1 an après la présentation de ce dispositif à Mugron, 100% des mesures sont en application. Le site de biosécurité, dédié au nettoyage, à la désinfection et au stockage des camions et des cages de transport d'animaux vivants, accueille désormais 40 salariés et réceptionne en moyenne 30 camions par jour. Les 20 sites de production ont été sécurisés et 1 000 sites d'élevages sont engagés dans cette démarche de biosécurité », appuie-t-il.

E-learning, nouvelle procédure et équipement innovant

Des efforts réalisés par la coopérative en direct mais aussi auprès de ses éleveurs qui restent les garants de l'application des bonnes pratiques sur son exploitation. Et pour s'en assurer, le groupe coopératif a investi plus de

100 000 € dans l'élaboration d'un outil d'e-learning dédié à la biosécurité. « Ce « mooc » est une formation pédagogique gratuite, accessible en ligne et destinée à sensibiliser, former, expliquer toutes les bonnes pratiques et la bonne application des règles. L'outil propose une formation de deux demi-journées (en vidéo et sur le terrain) pour tout comprendre sur les vecteurs de contamination, les situations épidémiologiques, les procédures liées au transport, le nettoyage et la désinfection des véhicules, la gestion des flux sur une exploitation, le SAS sanitaire, le vide sanitaire etc. Présenté lors des assemblées de section de novembre, il permettra de former toutes les personnes (éleveurs, salariés, partenaires, prestataires...) susceptibles d'être en lien avec les productions, que ce soit en situation de risque faible, ou avéré. », poursuit Jean-Louis Zwick.

Autre élément pointé par le responsable : une procédure « transport biosécurité ». Celle-ci a été mise en place « afin d'harmoniser toutes les pratiques de biosécurité pour tous les métiers (conducteurs, techniciens, vaccinateurs...) dont les acteurs sont susceptibles d'entrer sur une exploitation comportant des productions de palmipèdes ou de volailles. Nous avons défini une cartographie des flux de véhicules, des niveaux de risques sanitaires, un système d'alerte et des bonnes pratiques associées aux niveaux de risque. Ces documents sont révisés une fois par an et disponibles à tout moment. »

Enfin, la sécurisation sanitaire des élevages est aussi passée par une bonne dose d'innovation dans les services proposés aux éleveurs sur l'équipement de leurs exploitations, à l'image de « Star Duck » lancé il y a 6 mois. « Il s'agit d'un nouveau dispositif destiné à alimenter les canards âgés entre 1 jour et 12/14 semaines directement à l'intérieur des bâtiments pour éviter tout risque venant de l'extérieur. 50 000m² de bâtiments en sont déjà équipés. En parallèle, un prototype de nouvelle litière devrait voir le jour au printemps 2019. Les bénéfices liés à ces innovations sont multiples : elles favorisent la sécurité sanitaire mais permettent aussi aux éleveurs de gagner en confort et en professionnalisation. » Au total, chaque année, Maïsadour investit entre 500 000 et 800 000 euros dans la biosécurité, indique le Directeur.

"Nous ne devons pas baisser la garde"

Autant d'efforts menés en réalité à l'échelle de la filière toute entière, qui semblent payer. Pour autant, « Nous ne devons pas baisser la garde et rester vigilants en permanence », affirme Jean-Louis Zwick avant de poursuivre « l'enjeu majeur pour protéger les élevages, c'est la biosécurité, c'est à dire la sécurisation des élevages et des pratiques. Plus que jamais, c'est la pierre angulaire de toute stratégie visant à contrôler l'introduction de germes ou bactéries dans les élevages. Si des cas venaient à se déclarer, nous serions en mesure de les gérer plus rapidement car nous sommes maintenant plus robustes. » Une bonne nouvelle alors que la période à risque approche...

Une période qui coïncide aussi avec celle des fêtes de fin d'année. De ce point de vue, c'est la sérénité qui est affichée par le cadre du groupe coopératif. « À la grande question « Y aura-t-il du foie gras à Noël », je réponds « Oui ». Après une baisse des volumes de 20 % en 2017, les chiffres repartent à la hausse et nous serons en mesure de couvrir l'ensemble des besoins de nos clients pour les fêtes de fin d'année 2018. Chez Maïsadour, nous sommes déjà en train de préparer la saison 2019 et les années suivantes. ». Vigilance donc, mais optimisme aussi.



Solène Méric

Credit Photo : Groupe coopératif Maïsadour

Publié sur aqui.fr le 06/11/2018

[Url de cet article](#)